

PRIX COURANTS.—MONTREAL, 24 JUIN 1897.

Southern Cigar et Tob. 1/12	0 95
Old Judge	1 20
H. C.	0 85
Paritan	0 90
Pine Cut Chewing 1/16	0 90
Derby Plug, 3, 7 & 1/12	8 50
Old Virginia, 3, torquette	0 00
Old Chum Chewing palette	0 00

Thés.**Noirs.**

(Prix à la livre.)

Congous 1/2 caisses	0 10	0 60
" raddles	0 18	0 50

De l'Inde.

Darjeelings	0 35	0 42
Assam Pekoe	0 20	0 40
Pekoe Souchong	0 17	0 35

Verts de Chine.

Gunpowder, extra, caisses	0 42	0 50
" ord. 1/2	0 20	0 38
Young Hyson, ext.	0 42	0 50
" le qual.	0 35	0 40
" ord. 1/2	0 22	0 28
" 2e 1/2	0 15	0 19
" 3e 1/2	0 12	0 17

Japon.

1/2 caisses, Finest May	0 38	0 40
Caisses fin à choix	0 25	0 30
" moyen à bon	0 18	0 24
" commun	0 15	0 18
" Nagasaki Pekoe	0 16	0 22
" Oolong	0 14	0 15
" P. à can.	0 10	0 10
" Poussière	0 09	0 11

Vinaigres.**De MM. M. Lefebvre & Cie.**

Imperial triple (en fûts) gal. imp.	0 38
Côte d'Or, Bordeaux	0 23
Kytra Crystal Pickling	0 28
Ordinary	0 23
Vin blanc XXX	0 25
" XX	0 20
" X	0 17
Cidre clarifié XXX	0 27
Ex. Pure Eng. Malt, trip	0 45
" doub.	0 35
Spécial X	0 15

De Alfred Robitaille.

Eureka extra, à l'estragon (en fût) gal.	0 00	0 60
" " " "	0 00	0 45
" Nos 2 & 3	0 35	0 40

Vinaigre "Eureka" gal.	0 00	0 35
" " " " " "	0 00	0 27
" " " " " "	0 00	0 23
" " " " " "	0 00	0 20
" " " " " "	0 00	0 10

Vins.**Non Mousseux.**

Bordeaux ord.	calise	2 60	3 50
" "	gal.	0 90	1 10
" " Médoc	calise	4 65	5 05
" " St-Julien	"	5 65	6 05
" " Châteaux	"	4 25	21 00
Bourgogne	"	7 00	20 00
" ordinaire	gal.	0 90	1 10
Sicile	"	1 35	1 00
Sherry	calise	4 50	11 00
" "	gal.	0 95	4 00
Porto	calise	6 00	15 00
" Gordon & Cie	"	0 00	3 75
" "	gal.	2 10	4 00
Moselle	calise	15 00	21 00
Sauternes	"	5 65	0 05
Graves	"	5 50	0 50
Malaga, Gordon & Cie	"	0 00	4 00
Claret L. Pinaud & Co	"	0 00	2 60
" Faure Frères	gal.	0 00	0 90
Robertson Bros Oporto	"	1 50	10 00
" Sherry ca.	0 00	10 00	
" " gal.	1 50	8 50	

Mousseux.

(Prix à la caisse.)

Bourgogne Mousseux	00 00	00 00
Moselle Mousseux	12 50	18 50
Hock Mousseux	12 50	14 00
Saumur, Tessier & Co.	13 00	14 50
" Nerea Raphael	13 00	14 50

Champagnes.

	qts.	pts.
J. Mumm.	23 00	25 00
G. H. Mumm.	28 00	30 00
Arthur Roderer	22 00	24 00
Vve Cliquot	28 00	30 00
Eng. Cliquot	24 00	00 00
Pommery	28 00	30 00
Fréminet	23 00	24 00
Morizet	23 00	24 00
Louis Roderer	28 00	30 00
Gold Lack Sec	27 00	29 00
Piper Heidsieck	27 00	29 00
Perrier-Jouet	28 00	30 00
E. Mercier & Co. carte d'or	28 00	30 00
Gd vin des Ambassadees	12 50	13 75
Vin des Princes	22 00	23 00
Vin d'été	16 00	17 00
E. Cazanove	22 00	00 00
Tessier	14 00	15 50
Imperial extra dry	00 00	15 50

Vins toniques.

Vin de Chevrier	dx. 12 50	13 00
Stimulant au vin de Ran-		
clo	dx. 0 00	0 00
Vin St-Michel	qrt. caisse	8 50
" "	pts. 2 dx	9 50
Vin Vial	dx. 12 50	

Cuir et Peaux.**Cuir à semelles.**

(Prix à la livre.)

Spanish No 1, 18 lbs moy.	0 23	0 24
" No 1, 25 lbs et au-d.	0 00	0 23
" No 1, léger	0 22	0 23
" No 2	0 21	0 22
" No 2, 18 lbs moy.	0 22	0 23
Zanzibar	0 19	0 20
Slaughter sole No 1 steers	0 24	0 26
" No 1 p. ord.	0 22	0 24
" No 2	0 00	0 22
" union crop No 1	0 28	0 30
" No 2	0 26	0 28

Cuir à harnais.

(Prix à la livre.)

Harnais fins à la main	0 27	0 28
" No 2	0 24	0 20
" fins à la roue	0 26	0 28
" taureau	0 24	0 25

Cuir à empeignes.

(Prix à la livre.)

Vache cirée mince	0 30	0 40
" forte No 1	0 28	0 35
Vache grain, pesante	0 33	0 35
" écossaise	0 33	0 38
Taure française	0 80	0 90
" anglaise	0 80	0 90
" canadienne, Lion	0 70	0 75
Veau can. 25 à 30 lbs	0 65	0 75
" 35 à 45	0 55	0 65
" 45 et plus	0 50	0 60
Vache fendue Ont H.	0 25	0 30
" " H. M.	0 25	0 30
" " Med	0 25	0 30
" " junior	0 00	0 20
" Qué. sen. h. a. m.	0 23	0 20
" Jun. m. à light	0 16	0 20

Cuir vernis.

Vache vernie	piéd	0 15	0 17
" d'Ontario	"	0 14	0 16
Cuir verni "Enamel"	"	0 15	0 17

Cuir fins.

Mouton mince	dx. 2 00	6 00
" épais	"	10 00
Dongola glacé, ord. piéd	0 14	0 20
Kid Chevreton	"	0 25
Chèvre des Indes glacé	"	0 08
Kangourou	"	0 35
Dongola dull	"	0 15
Buff d'Ontario H.	"	0 14
" H. M.	"	0 13
" M.	"	0 00
" L. M.	"	0 00
" No 2	"	0 00
Buff de Québec H.	"	0 13
" H. M.	"	0 12
" M.	"	0 00
" L. M.	"	0 00
" No 2	"	0 00
Glove Grain Ontario	"	0 12
" Québec	"	0 11
Pebble " Ontario	"	0 12
" Québec	"	0 11

Cuir à bourrures.

Cuir à bourrure No 1	0 00	0 00
" No 2	0 00	0 00
Cuir fini français	0 00	0 00
" russe	0 20	0 20

Peaux.

(Prix payés aux bouchers.)

Peaux vertes, 100 lbs. No 1	0 00	8 00
" " No 2	0 00	7 00
" " No 3	0 00	6 00
Veau No 1	0 00	0 00
" No 2	0 00	0 00
" de la campagne	0 00	0 00
Agneaux et moutons, pièce	0 00	0 00
" du printemps	0 00	0 00
" Steers" par 100 lbs.	7 00	7 00

(Pour peaux assorties et inspectées)

Peaux de l'Ouest, No 1	0 00	0 00
" " No 2	0 00	0 00

Laines.

Toison du Canada	0 00	0 00
Arrachée, non assortie	0 21	0 21
A, extra supérieure	0 23	0 24
B, supérieure	0 21	0 22
Noire, extra	0 20	0 22
Noire	0 00	0 17
Cap de B. E. en saint	0 14	0 15
Australie, lavée	0 00	0 00
Buenos Ayres, lavée	0 30	0 31
Natal, en saint	0 15	0 16

VENTES PAR LE SHÉRIF.

Du 29 juin au 6 juillet 1897

DISTRICT DE MONTREAL*In re* Narcisse Vermette, failli vs Francis Vermette

Montréal — Le lot 280, du quartier St Denis, situé rue Carrières, avec 4 maisons.

Vente le 29 juin, à 10 h. a. m., au bureau du shérif.

In re Patrick Donnelly, failli.

Montréal — Le lot No 109, du quartier Ste Marie, situé rue Visitation, avec bâtisses.

Vente le 30 juin, à 10 h. a. m., au bureau du Shérif.

Alfred Désève vs Adol. D. Taroot et ux.

Montréal — Le lot 198-22, du quartier St Denis, situé rue St Denis, avec bâtisses.

Vente le 3 juillet, à 10 h. a. m., au bureau du shérif.

Oscar Gaudet vs Dame veuve Joseph Beauchamp

Rivière des Prairies — Une terre désignée sous le No 16, avec bâtisses.

Vente le 2 juill., à 11 h. a. m., à la porte de l'église paroissiale.

Dame veuve David Strachan vs Charles Fyfe

Montréal — Le lot 105, du quartier St Louis, situé rue Cadieux, avec bâtisses.

Vente le 3 juill., à 11 h. a. m., au bureau du shérif.

Dame veuve Frs Léonard vs Alfred Quesnel et al

St Laurent — Un emplacement faisant partie du lot 450, avec bâtisses, sujet à charges.

Vente le 2 juill., à 10 h. a. m., à la porte de l'église paroissiale.

DISTRICT DE QUÉBEC

La Cité de Québec vs Sarah Myrand

Québec — Partie du lot No 2024, du quartier St Pierre, situé au coin des rue St Paul et St Thomas, avec bâtisses.

Vente le 2 juill., à 10 h. a. m., au bureau du shérif.

DISTRICT D'ARTHBASKA

Hon. P. Garneau et al vs Guill. Mercier

St Pierre de Broughton — Un emplacement faisant partie du lot 13, du 16me rang du canton de Leeds-Est, avec bâtisses.

Vente le 29 juin, à 9 h. a. m., à la porte de l'église paroissiale.

Thos Webb vs Michael J. Cleary.

St Fulgence — Une terre désignée sous le No 1003, contenant 50 acres

Vente le 3 juill., à 10 h. a. m., à la porte de l'église paroissiale.

DISTRICT DE BEDFORD

Eugène A. Dyer vs J. B. Dubé, jr.

St André de Sutton — 1o Partie lot 11, du 3me rang et maintenant désigné sous le No 310, contenant 37 acres.

2o Le lot 320, du 3me rang, 54 acres.

3o Le lot 167, du 2me rang, contenant 10 acres, avec bâtisses.

Vente le 5 juill., à 9 h. a. m., à la porte de l'église paroissiale.

DISTRICT DE JOLIETTE

Alfred Dostaler vs Ohs Olivier, fils de Maxime

Berthier — 1o Une terre désignée sous le No 433, contenant 39 arpents, avec bâtisses ;

2o Une terre désignée sous le No 68, contenant 80 arpents, avec bâtisses ;

3o Une terre désignée sous le No 67, contenant 60 arpents, avec bâtisses.

Vente le 2 juill., à 10 h. a. m., à la porte de l'église paroissiale.

DISTRICT DE ST-HYACINTHE

P. E. V. Mignault vs Propriétaire inconnu

St André d'Acton — Une terre désignée sous les Nos 248 et 247.

Vente le 29 juin, à 11 h. 30 m. a. m., à la porte de l'église paroissiale

DISTRICT DES TROIS-RIVIERES

Ohs Milot vs Olivier Pinard

Ste Monique — Une terre désignée sous le No 392, contenant 75 arpents, avec bâtisses.

Vente le 29 juin à 10 h. a. m., à la porte de l'église paroissiale.

La Banque d'Hamilton vient d'augmenter sa réserve de \$50,000 ; ses profits ont été de \$145,455.57 ; elle paie \$100,000 de dividendes à ses actionnaires ; elle a donc dû prendre la différence entre \$45,455.57 et \$50,000 sur l'ancien report au crédit du compte de profits et pertes.